

CANADA
Province de Québec
M.R.C. Vallée- de- la- Gatineau
Municipalité de Messines

Procès- verbal de la session ordinaire du conseil de la municipalité de Messines, tenue le lundi 4 mai 2009, à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sise au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
M. Marcel St-Jacques, conseiller
M. Sylvain J. Forest, conseiller
M. Paul Gorley, conseiller
M. Roger Kenney, conseiller
M. Jim Smith, directeur général et secrétaire trésorier
M. François Langevin, vérificateur externe

Retard :

La conseillère, madame Francine Jolivette, est arrivée à 19h08.

Présence dans la salle : 2 personnes

Ouverture de l'assemblée

Le maire, ayant constaté qu'il avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00 heures. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R0905-125

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert après l'ajout des points suivants :

- 11.1 Demande d'installer une affiche d'arrêt sur la rue Principale, à l'intersection du chemin du Quai;
- 11.2 Soccer – transfert des frais d'inscription.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Prière
 - 1.2 Vérification du quorum
 - 1.3 Ouverture de l'assemblée par le maire
 - 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 2. Mot du maire
- 3. Période de questions
- 4. Adoption du procès verbal de l'assemblée antérieure
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la session régulière du 6 avril 2009
 - 4.2 Suivi des procès verbaux
- 5. Communication et statistiques
 - 5.1 Rapport d'activité et vérification des téléavertisseurs – pour le mois de mars 2009
 - 5.2 Statistiques 911 – pour le mois de mars 2009
- 6. Présentation des comptes et rapports
 - 6.1 Rapport des dépenses du Directeur général/ secrétaire-trésorier
 - 6.2 Présentation des comptes dus au 27 avril 2009
 - 6.3 Présentation des comptes payés au 27 avril 2009
 - 6.4 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 27 avril 2009
 - 6.5 Caisse populaire – Relevé de compte au 18 avril 2009
 - 6.6 État des activités financières – suivi du budget 2009
 - 6.7 Dépôt du rapport du vérificateur externe

7. Formulation de règlement

Avis de motion : Règlement modifiant le règlement numéro 167 sur le zonage de la municipalité de Messines et ce, afin d'inclure des normes relatif aux clôtures et des murs sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Messines.

8. Ressources humaines

- 8.1 Nomination de Éric Archambault à titre de opérateur – journalier –poste saisonnier
- 8.2 Nomination de Réjean Audet à titre de journalier – programme de subvention salariale 26 semaines

9. Affaires nouvelles

- 9.1 Autorisation d'achat de chlorure de calcium
- 9.2 ACSIQ congrès annuel – inscription du chef-pompier
- 9.3 Nomination d'un maire substitut
- 9.4 Forêt de l'Aigle – cotisation annuelle
- 9.5 Madame Rita Fortin – Demande auprès de la C.P.T.A.Q.
- 9.6 Nouvelle Corporation du Bassin versant du Lac Blue-Sea – demande d'une aide financière
- 9.7 Demande de résolution d'appui dans les dossiers de compléments d'établissement portant les numéros 790 134 00 000 et 790 135 00 000
- 9.8 Demande de monsieur Fernand Galipeau - nomination d'une nouvelle rue privée
- 9.9 ADMQ formation – Encadrer et motiver un équipe de travail
- 9.10 C.P.G.L.C. – « Triple caractérisation en Haute-Gatineau » demande d'un soutien financière
- 9.11 Autorisation d'engager des dépenses et d'entreprendre des travaux sur divers chemins de la municipalité au cours de l'été 2009
- 9.12 Autorisation d'engager de dépense sur le chemin du PLC, dans le cadre du programme de redevance sur la taxe d'accise
- 9.13 Autorisation d'engager de dépense sur le chemin de la Ferme, dans le cadre du program de redevance de la taxe d'accise
- 9.14 Demande à la Député de Gatineau, madame Stéphanie Vallée – demande d'une subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, dont les fonds proviendront de son fonds discrétionnaire
- 9.15 Autorisation d'engager une dépense pour service d'arpentage lot municipal portant le matricule n° 3825-67-7589
- 9.16 Terrain CMC – autorisation d'engagé une dépense pour fin d'aménagement
- 9.17 Travaux de débroussaillage et de déboisement le long des chemins municipaux – autorisation d'engager de dépenses
- 9.18 Ententes peinture récupérées
- 9.19 Banc sable à François et Jean-Guy Lafontaine – entente d'utilisation exclusive
- 9.20 Mise à l'eau du PLC – frais d'ouverture de dossier
- 9.21 MRC – Campagne de distribution de petits arbres
- 9.22 Achat d'une remorque pour le service de travaux public

10. Correspondance

- 10.1 Mise en candidature pour le Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat de 2009
- 10.2 MMQ – Rapport annuel 2008
- 10.3 MRC – procès-verbal séance régulière du 17 mars 2009
- 10.4 MRC – Ordre du jour, séance régulière, mardi le 21 avril 2009
- 10.5 Carrefour jeunesse emploi- invitation aux célébrations du 10^{ième} anniversaire du Carrefour!
- 10.6 L'hon. Lawrence Cannon – producteurs agricole locaux
- 10.7 MTQ – subvention 2009, entretien du réseau routier
- 10.8 Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais – document Notre santé et notre environnement en Outaouais

11. Varia

12. Période de questions

13. Clôture et levée de l'assemblée

ADOPTÉE

PROCÈS VERBAUX

R0905-126

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 6 avril 2009

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre à été remis à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Roger Kenney,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

COMPTES ET RAPPORTS

R0905-127

Rapport des dépenses du Directeur général / secrétaire trésorier au 27 avril 2009

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement N° 256-2006, règlement délégrant certains pouvoirs d'autorisation des dépenses et de passer des contrats au Directeur général / secrétaire- trésorier;

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses engagées par le Directeur général / secrétaire- trésorier pour la période du 31 mars 2009 au 27 avril 2009 est de 5 123.51\$;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier pour la période du 31 mars 2009 au 27 avril 2009 a été transmis aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une approbation de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier tel que déposé pour la somme de 5 123.51\$.

ADOPTÉE

R0905-128

Pour accepter la liste des comptes dus au 27 avril 2009

La liste des comptes dus pour la période du 31 mars 2009 au 27 avril 2009 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement des comptes dus pour la période mentionnée ci-dessus et ce, pour un total de 16 942.58\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-129

Pour accepter la liste des comptes payés au 27 avril 2009

La liste des comptes payés pour la période du 31 mars 2009 au 27 avril 2009 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver les comptes payés pour la période mentionnée ci-dessus et ce, pour la somme de 185 107.38\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-130

Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct au 27 avril 2009

La liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 31 mars 2009 au 27 avril 2009 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver les salaires payés par dépôt direct pour la période mentionnée ci-dessus et ce pour la somme de 21 274.78\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-131

Dépôt du rapport du vérificateur externe

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 176.1 du CM, le secrétaire trésorier doit, lors d'une session du conseil, déposer le rapport financier et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 966.3;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné en date du 20 avril 2009, indiquant que les rapports y seront déposés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil adopte le rapport financier et le rapport du vérificateur, pour l'année 2008, tels que préparés, déposés et présentés par le vérificateur externe, monsieur François Langevin, de la firme de comptable François Langevin CA.

Note : Le maire souhaite féliciter l'administration municipale pour l'excellent travail exécuté dans la gestion des activités financières de la municipalité.

ADOPTÉE

RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

R0905-132

Avis de motion : Règlement modifiant le règlement numéro 167 sur le zonage de la municipalité de Messines et ce, afin d'inclure des normes relatives aux clôtures et des murs sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Messines

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Kenney, qu'à une assemblée subséquente, sera déposé pour approbation un projet de règlement modifiant le règlement numéro 167 sur le zonage de la municipalité de Messines et ce, afin d'inclure des normes relatives aux clôtures et des murs sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Messines.

ADOPTÉE

RESSOURCES HUMAINES

R0905-133

Nomination de Eric Archambault à titre d'opérateur – journalier / poste saisonnier

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche de monsieur Eric Archambault pour la prochaine période estivale à titre d'opérateur –journalier, soit pour la période du 13 avril au 30 octobre 2009, que le statut d'emploi sera celui applicable à l'article 2.1 (c) du contrat de travail présentement en vigueur pour les employés du service des travaux publics.

Que la rémunération applicable est selon l'annexe B du contrat présentement en vigueur, selon le titre d'emploi applicable et du 1^{er} échelon pour l'année 2009.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-134

Nomination de Réjean Audet à titre de journalier – programme de subvention salariale 26 semaines

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche de monsieur Réjean Audet pour la prochaine période estivale à titre de proposé aux espaces verts, soit pour la période du 04 mai au 30 octobre 2009, que le statut d'emploi sera celui applicable à l'article 2.1 (d) du contrat de travail présentement en vigueur pour les employés du service des travaux publics.

Que la rémunération applicable est établi en référence au tableau en annexe B du contrat en vigueur, selon le titre d'emploi «Projet de subvention de salariale», 1^{er} échelon pour l'année 2009.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

AFFAIRES NOUVELLES

R0905-135

Autorisation d'achat de chlorure de calcium

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un besoin de 20 ballots de 1 000 kg de chlorure de calcium en flocons Xtra 85 pour ses chemins de gravier pour l'été 2009;

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix a été demandée auprès de l'entreprise Somavrac (appel d'offre SAM de la FQM) et auprès de l'entreprise Sel Warwick de Victoriaville;

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général d'engager une dépense pour l'achat de 20 ballots de 1 000 kg de chlorure de calcium en flocons Xtra 85 de l'entreprise Somavrac au coût de 492.15\$ la tonne métrique en plus des taxes applicables (transport inclus).

Somavrac	Sel Warwick
492.15\$ / tm plus taxes (transport inclus)	540.00\$ / tm plus taxes (transport inclus)

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-136

ACSIQ congrès annuel – inscription du chef-pompier

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le chef-pompier, monsieur André Galipeau, à participer au congrès annuel de l'ACSIQ qui se tiendra à Rimouski les 6, 7, 8 et 9 juin prochain. Outre les frais d'inscription au coût de 385.00\$ en plus des taxes applicables, la municipalité s'engage à défrayer tous les frais reliés au déplacement qui seront engendrés par le chef-pompier lors de cette occasion.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-137

Nomination d'un maire substitut

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 116 du Code municipal du Québec, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire substitut, lequel en absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions de maire, avec tous les privilèges, droits et obligations qui y sont attachés;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 203 du Code municipal du Québec, tout chèque émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité doivent être signés conjointement par le maire et le Directeur général secrétaire trésorier ou, en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, par tout membre du conseil préalablement autorisé et par le Directeur général/ secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Roger Kenney,
Il est résolu à l'unanimité

De nommer madame Francine Jolivette à titre de maire substitut et ce, pour une période de six (6) mois, soit à partir de ce jour jusqu'au samedi 30 octobre 2009, et ainsi l'autorisant à assister aux assemblées de la MRC de la Vallée de la Gatineau lorsque le

maire ne peut y assister. En conséquence, elle aura le droit de parole et du vote à la table de la MRC, en absence du maire.

Il est de plus résolu que les personnes autorisées à signer les effets bancaires soient changées pour Monsieur Ronald Cross (Maire), Madame Francine Jolivette (maire substitut), Monsieur Jim Smith (Directeur général) et Madame Suzie Gauthier (Secrétaire trésorière adjointe).

Note : Que copie de cette résolution soit acheminée à la MRC Vallée- de- la- Gatineau et à la Caisse Populaire Desjardins de la Haute- Gatineau.

ADOPTÉE

R0905-138

Forêt de l'Aigle – cotisation annuelle

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture # 606473 à la Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle au coût de 200.00\$ pour la cotisation annuelle des membres.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-139

Madame Rita Fortin – Demande auprès de la C.P.T.A.Q.

CONSIDÉRANT QUE madame Rita Fortin est propriétaire d'un immeuble connu comme étant une partie du lot 42, du rang 4, canton de Bouchette, portant le numéro de matricule n° 4324-47-0202;

CONSIDÉRANT QUE madame Fortin souhaite transférer son droit de propriété dans la propriété mentionné ci-dessus à monsieur Daniel Dénommé. De plus, madame Fortin souhaite transférer une parcelle supplémentaire de terrain d'une superficie de 1 142.6 m², dont celle-ci est réputée contigüe à la propriété visée par la présente demande, dont la demanderesse en est aussi propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement du terrain visé par la présente demande permettra un plus grand agrément à ses occupants.

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Roger Kenney,
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Messines appuie madame Rita Fortin dans sa demande auprès de la C.P.T.A.Q.

ADOPTÉE

R0905-140

Nouvelle Association du Bassin versant du Lac Blue Sea – demande d'une aide financière

CONSIDÉRANT QU'un groupe de citoyens travail présentement à mettre sur pied une nouvelle Association du Bassin versant du lac Blue-Sea, dont celle-ci aurait comme mission de protéger et de promouvoir la qualité de l'eau des lacs du bassin versant du lac Blue-Sea ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'assistance financière de la part de la part du groupe dont celle-ci est signée par madame Louise Verreault, contribuable de la municipalité de Messines, membre fondateur de la nouvelle association et monsieur Marc Grégoire, secrétaire par intérim de la nouvelle association ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune association de lacs active actuellement, ni dans la municipalité de Blue-Sea, ni dans la municipalité de Messines, qui se préoccupe du lac Blue-Sea et de sont bassin versant ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont d'avis que les associations de lacs sont des partenaires essentiels dans la préservation et dans la sauvegarde de ceux-ci.

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité octroie une aide financière pour l'année 2009 à la nouvelle Association du Bassin versant du lac Blue-Sea au montant de 1 500 \$.

Que le montant allouée soit versé en un versement unique et que celle-ci soit administrée par le conseil d'administration de la nouvelle association.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

Note : il est à noter que pour toutes demandes d'aide financière pour les années subséquentes, celles-ci devront être déposées auprès de l'administration général de la municipalité au plus tard à la mi-octobre annuellement et ce, afin de permettre une analyse de celle-ci et advenant que le conseil souhaite donné suite, de prévoir les crédits budgétaires nécessaires. En plus des documents de demande d'aide financière, la demande doit être accompagnée d'un rapport des réalisations accomplies au cours de la dernière période ainsi qu'un bilan des états des finances de l'association.

R0905-141

Demande de résolution d'appuie dans les dossiers de compléments d'établissement portant les numéros 790 134 00 000 et 790 135 00 000

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu de la part de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, en date du 16 avril 2009, une demande de résolution d'appuie aux demandes de compléments d'établissements déposés auprès du département de gestion des TPI par monsieur Myles Wallingford et madame Gabrielle Carle, N/D : 790 134 00 000 et 790 135 00 000;

CONSIDÉRANT QUE les parcelles de terrains TPI visées par la présente demande, sont des parcelles de terrain devenues non utilisées et enclavées entre les propriétés des demandeurs et le nouveau chemin Carle, suite à sa construction;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge qu'il en est d'une simple logique que les parcelles de terrain visées par la présente demande soient vendues aux deux propriétaires des terrains contigüe à celles-ci.

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Messines appuie la demande de compléments d'établissement dans les dossiers portant les numéros 790 134 00 000 et 790 135 00 000 et par conséquent, sont en accord que les parcelles de terrain TPI sises entre les terrains de monsieur Myles Wallingford et madame Gabrielle Carle et le nouveau chemin Carle, leurs soient vendues.

ADOPTÉE

R0905-142

Demande de monsieur Fernand Galipeau – nomination d'une nouvelle rue privée

CONSIDÉRANT QUE monsieur Fernand Galipeau, propriétaire des lots P-50 et P-51 du rang 5, canton de Bouchette, a construit un nouveau chemin donnant accès à un nouveau projet de développement de lot de construction situé sur les abords du lac Laverdure;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Galipeau, a déposé une demande auprès de la municipalité de Messines, demandant de nommer le nouveau chemin privé par le nom « chemin Jonathan ».

CONSIDÉRANT QUE monsieur Galipeau motive sont choix de nom en référence au prénom de son fils;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Messines reconnait le nouveau chemin privé donnant accès aux parties des lots 50 et 51 du rang 5, canton de Bouchette sis sur le coté nord du Lac Laverdure, soit à partir du chemin de la Montagne comme étant le « chemin Jonathan » .

Note : Le nom du « chemin Jonathan » sera officiel seulement à la suite de l'approbation du nom par la commission de toponymie du Québec.

ADOPTÉE

R0905-143

ADMO formation – Encadrer et motiver une équipe de travail

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général, monsieur Jim Smith, à participer à la formation intitulée « encadrer et motiver une équipe de travail » qui se tiendra au Ramada Plaza La Manoir Casino à Gatineau, le 21 mai prochain. La municipalité s'engage à défrayer, outre les frais d'inscription au coût de 160.00\$ en plus des taxes applicables, les frais de déplacement reliés à cette formation.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-144

C.P.G.L.C. – « Triple caractérisation en Haute-Gatineau » demande de soutien financier

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du Petit et du Grand lac des Cèdres a déposé auprès de la municipalité une demande de soutien financière et ce, dans le cadre de son projet de caractérisation de la bande riveraine des propriétés riveraines du Petit et Grand lac des Cèdres, ainsi que celle du lac Blue-Sea;

CONSIDÉRANT QUE suite à la prolifération d'algues bleu-vert dans un certains nombres de lacs au Québec, et afin de permettre aux élus municipaux de la municipalité de Messines de mettre en place diverses mesures permettant de protéger nos lacs contre une tel prolifération, il est essentiel qu'une étude de caractérisation des bandes riveraines soit complétée sur l'ensemble des lacs situés sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE le projet soumis par la CPGLC permettrait de réaliser une étude de caractérisation du Petit et du Grand lac des Cèdres et du lac Blue-Sea à un coût minime pour la municipalité.

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Messines octroie à la CPGLC une aide financière dans le cadre de sont projet de caractérisation de la bande riveraine des lacs mentionnés ci-dessus et ce, pour une somme de 4 680\$, dont les crédits proviendront du surplus accumulé de la municipalité.

Note : La présente aide financière est conditionnelle à ce que la Corporation obtienne toutes les subventions nécessaires à la réalisation du projet, tel qu'inscrit dans le document soumis avec la présente demande.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-145

Autorisation d'engager des dépenses et d'entreprendre des travaux sur divers chemins de la municipalité au cours de l'été 2009

CONSIDÉRANT QUE le directeur général/ inspecteur municipal a déposé une liste de travaux d'entretien d'infrastructure dont il juge prioritaires à être exécutés au cours de la prochaine année;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du budget 2009, des montants budgétaires ont été réservés pour cette fin;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général/ inspecteur municipal d'engager des dépenses pour un montant maximal de 45 000\$ incluant les taxes applicables et ce, afin d'effectuer divers travaux d'entretien d'infrastructure sur le réseau routier municipal.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-146

Autorisation d'engager des dépenses sur le chemin du PLC, dans le cadre du programme de redevance sur la taxe d'accise

CONSIDÉRANT QUE la municipalité à obtenu du ministère dans le cadre du programme de transfert de la taxe d'accise une autorisation de dépenses de 143 784\$ pour son projet de déblayage, remblai, dynamitage, drainage et construction sur une distance de 8,8 k.m. sur le chemin du Petit lac des Cèdres;

CONSIDÉRANT QUE le conseil à approuvé une dépenses de 100 000\$ par sa résolution 2008-09-8124 dans le cadre de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la somme engagé à ce jour est de 97 517\$.

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil autorise le directeur général d'engager une dépense afin poursuivre les travaux de déblayage, remblai, dynamitage, drainage et construction entreprise l'année passé sur le chemin du Petit lac des Cèdres et ce, pour une montant maximale de 46 267\$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-147

Autorisation d'engager des dépenses sur le chemin de la Ferme, dans le cadre du programme de redevance de la taxe d'accise

CONSIDÉRANT QUE la municipalité à obtenu du ministère dans le cadre du programme de transfert de la taxe d'accise une autorisation de dépenses de 200 000\$ pour son projet de déblayage, remblai, dynamitage, drainage et construction sur une distance de 1.2 km sur le chemin de la Ferme;

CONSIDÉRANT QUE la somme engagé à ce jour dans ce projet est de 161 328\$

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil autorise le directeur général d'engagé des travaux et une dépenses dans le cadre des travaux du chemin de la Ferme pour un montant maximale de 30 354\$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-148

Demande à la Député de Gatineau, madame Stéphanie Vallée – demande d'une subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, dont les fonds proviendront de son fonds discrétionnaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines doit entretenir un réseau routier de près de quatre-vingt-dix (90) kilomètres;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier municipal est vieillissant et demande de plus en plus de travaux d'entretien et d'amélioration;

CONSIDÉRANT QUE les divers programmes de transferts mis en place par le Gouvernement du Québec et les montants perçus en taxes foncières par la municipalité ne permettent pas de rencontrer les besoins réels;

CONSIDÉRANT QUE dans sa planification annuelle d'entretien et d'amélioration de son réseau routier, le conseil a identifié un projet qu'il juge prioritaire et qui ne pourrait se réaliser sans une aide financière additionnelle;

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Roger Kenney,
Il est résolu à l'unanimité

Qu'une demande d'aide financière soit acheminée à la Députée provinciale madame Stéphanie Vallée, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour un montant de soixante-dix milles dollars (70 000.00\$) et ce, afin de permettre la réalisation du projet décrit ci-dessous et dont le conseil juge comme étant prioritaire :

Projet chemin Jolivette – revêtement bitumineux

Pose d'un traitement de surface double et d'une couche unique d'asphalte sur le chemin Jolivette sur une distance de 2 700 mètres linéaires par 6.5 mètres de largeur.

ESTIMATION DES COÛTS DE TRAVAUX

ACTIVITÉS	BUDGET
Pose de traitement de surface double sur 2 600 m x 6.2m	80 600.00 \$
Pose d'une couche unique d'asphalte chaude aux intersections 115m x 6.2m	10 000.00 \$

Taxe applicable (TVQ) :	4 870.00 \$
COÛT TOTAL DU PROJET DEMANDÉ :	95 469.75 \$

FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEMENT	MONTANT
Contribution PAARRM	70 000.00\$
Contribution municipalité de Messines	25 500.00\$
FINANCEMENT TOTAL :	95 500.00\$

ADOPTÉE

R0905-149

Autorisation d'engager une dépense pour service d'arpentage lot municipal portant le matricule n° 3825-67-7589

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est propriétaire d'un lot sur le chemin du Petit lac des Cèdres à la hauteur du chemin privé menant à la maison de monsieur Donald Doiron et qu'elle souhaite utiliser cette propriété pour y entreposer une réserve de sable d'hiver pour ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE les limites du lot ne sont pas identifiées par des bornes d'arpentage ou autre.

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil autorise le directeur général d'engager une dépense auprès d'un arpenteur géomètre afin de faire poser des bornes permettant de connaître les limites du lot visé.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-150

Terrain CMC – autorisation d'engager une dépense pour fin d'aménagement

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général, monsieur Jim Smith, d'engager des dépenses pour un montant maximal de 10 000.00\$ incluant les taxes applicables, pour des travaux d'aménagement du terrain de la voirie et de celui du site éventuel du centre sportif.

Note : Qu'un transfert budgétaire soit effectué pour un montant de 10 000.00\$ à partir du compte 02 32030 459 au compte 03 31003 060.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-151

Travaux de débroussaillage et de déboisement le long des chemins municipaux – autorisation d'engager des dépenses

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général, monsieur Jim Smith, d'engager des dépenses pour un montant maximal de 11 400.00\$ incluant les taxes applicables, pour les travaux de débroussaillage et de déboisement le long des chemins municipaux.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-152

Entente peintures récupérées

CONSIDÉRANT QUE dans sa politique de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la municipalité de Messines, le conseil souhaite introduire divers programmes de récupération tel qu'offert par l'entreprise Peinture Récupérées du Québec.

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général de signer au nom de la municipalité de Messines auprès de l'entreprise Peintures Récupérées du Québec les protocoles d'ententes pour le service de récupération suivant : Peinture, huiles usées à moteur (comprend les huiles végétales), piles et lampes fluocompactes.

ADOPTÉE

Note : Il est à noter qu'aucun frais n'est applicable pour le service de récupération et traitement des peintures et des huiles usées, par contre, pour le service de récupération et traitement des piles et les lampes fluocompactes certains frais s'appliquent.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R0905-153

Banc de gravier à François et Jean-Guy Lafontaine – entente d'utilisation exclusive

CONSIDÉRANT QUE monsieur François et Jean-Guy Lafontaine co-propriétaires d'un banc de gravier offre de louer celui-ci à la municipalité de Messines à titre de droit d'exploitation exclusif;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un besoin annuel de gravier tamisé pour fin de sablage des chemins municipaux, et d'un volume de gravier brut pour fin de fabrication de gravier 0/¾ pour ses chemins, et que le gravier qu'on retrouve dans le banc de gravier visé est conforme à ces utilisations.

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le maire, Ronald Cross et le directeur général, Jim Smith de signer au nom de la municipalité de Messines une entente (n° 200905001) d'exploitation exclusive entre les co-propriétaires monsieur François et Jean-Guy Lafontaine et la municipalité de Messines, dont celle-ci fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici reproduit en long.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R0905-154

Mise à l'eau du PLC – frais d'ouverture de dossier

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées à la rampe de mise à l'eau du Petit lac des Cèdres;

CONSIDÉRANT QU'avant d'entreprendre des travaux, la municipalité doit obtenir, en conformité avec l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c.Q-2, art.22), un certificat d'autorisation du Ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec.

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général de déposer une demande de certificat d'autorisation dans le projet de réfection de la rampe de mise à l'eau du Petit lac des Cèdres et d'engager une dépense de cinq cent dollars (500\$) pour les frais d'ouverture du dossier auprès du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R0905-155

Achat d'une remorque pour le service des travaux publics

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Francine Jolivet,

Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'une remorque FB810S pour le service des travaux public, soit pour le transport des équipements d'aménagement, de l'entreprise Piramax de Gracefield, et ce au coût de 1 250.00\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-156

Soccer – transfert des frais d’inscription

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la secrétaire trésorière adjointe, madame Suzie Gauthier, d'émettre un chèque au nom du comité des Loisirs Messines au montant de 3 515.00\$ pour le transfert des inscriptions de soccer pour la saison 2009.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0905-157

Levée de l’assemblée

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Roger Kenney,
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée régulière à 20h25.

ADOPTÉE

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général/secrétaire trésorier